

ARRETE N°2024/43

PORTANT TABLEAUX ANNUELS D'AVANCEMENT DE GRADE

Le Président de la Communauté de communes des Vallées du Clain,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de l'établissement,

Vu l'arrêté n° 2022/26 en date du 22 février 2022 établissant les Lignes Directrices de Gestion applicables à compter du 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 4 ans,

Rappel : tous les agents pouvant bénéficier d'un avancement de grade doivent être inscrits dans le ou les tableaux par ordre de priorité. Il revient à l'autorité territoriale de choisir parmi les agents inscrits, ceux qu'elle nomme. Ils seront nommés selon l'ordre de priorité indiqué dans le ou les tableaux.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 est établi comme suit :

Avancement au grade d'Ingénieur Principal

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	BOURON Sophie	Femme	Ingénieur/..../....	
2/..../..../..../....
3/..../..../..../....
4/..../..../..../....

Part respective des femmes et des hommes (mention obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2021)

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	0	1
Agents du grade d'origine « promouvables »	0	1
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	0	1
Effectif du grade d'avancement	0	1

Avancement au grade d'Edicateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	FALAISE Céline	Femme	Educateur de jeunes enfants/..../....	
2/..../..../..../....
3/..../..../..../....
4/..../..../..../....

Part respective des femmes et des hommes (mention obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2021)

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	0	2
Agents du grade d'origine « promouvables »	0	1
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	0	1
Effectif du grade d'avancement	0	3

Avancement au grade d'Attaché Principal

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	FINSTERLE XAVIER	HOMME	ATTACHÉ/..../....	
2	POISSON LUCAS	HOMME	ATTACHÉ/..../....	
3	POUPARD CAMILLE	FEMME	ATTACHÉ/..../....	
4/..../..../..../....

Part respective des femmes et des hommes (mention obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2021)

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	2	1
Agents du grade d'origine « promouvables »	2	1
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	2	1
Effectif du grade d'avancement	0	0

Avancement au grade de rédacteur principal de première classe

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	CHADEAU Sandrine	Femme	Rédacteur principal de deuxième classe/..../.....	01/12/2024
2/..../...../..../.....
3/..../...../..../.....
4/..../...../..../.....

Part respective des femmes et des hommes (mention obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2021)

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	0	2
Agents du grade d'origine « promouvables »	0	1
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	0	1
Effectif du grade d'avancement	0	0

Avancement au grade de Technicien Principal de deuxième classe

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	FEINTRENIE Fleur	Femme	TECHNICIEN/..../.....	
2/..../...../..../.....
3/..../...../..../.....
4/..../...../..../.....

Part respective des femmes et des hommes (mention obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2021)

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	1	1
Agents du grade d'origine « promouvables »	0	1
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	0	1
Effectif du grade d'avancement	0	0

Avancement au grade d'Adjoint administratif principal de deuxième classe.

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	SAVARY CINDY	Femme	Adjoint administratif	25/05/2023	01/01/2024
2	RAULT LAURENCE	Femme	Adjoint administratif/..../.....	
3/..../...../..../.....
4/..../...../..../.....

Part respective des femmes et des hommes (mention obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2021)

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	0	3
Agents du grade d'origine « promouvables »	0	2
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	0	2
Effectif du grade d'avancement	0	3

Avancement au grade d'Adjoint administratif principal de première classe.

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	RIBARDIERE NATHALIE	FEMME	Adjoint administratif principal deuxième classe/..../.....	01/12/2024
2	LAFRECHOUX FABIENNE	FEMME	Adjoint administratif principal deuxième classe/..../.....	
3/..../...../..../.....
4/..../...../..../.....

Part respective des femmes et des hommes (mention obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2021)

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	0	3
Agents du grade d'origine « promouvables »	0	2
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	0	2
Effectif du grade d'avancement	0	2

Avancement au grade d'Agent social principal de première classe

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	LAMBERT EMILIE	FEMME	AGENT SOCIAL PRINCIAPL DEUXIEME CLASSE	.././.....	01/12/2024
2	SABOURIN MURIELLE	FEMME	AGENT SOCIAL PRINCIAPL DEUXIEME CLASSE	.././.....	.
3	THIAUDIERE FLORENCE	FEMME	AGENT SOCIAL PRINCIAPL DEUXIEME CLASSE	.././.....	
4/./.....	.././.....

Part respective des femmes et des hommes (mention obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2021)

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	0	4
Agents du grade d'origine « promouvables »	00	3
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	0	3
Effectif du grade d'avancement	0	0

Avancement au grade d'adjoint technique principal de deuxième classe

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	PORTRON JORDAN	HOMME	ADJOINT TECHNIQUE	.././.....	
2	MAILLET JEAN CHRISTOPHE	HOMME	ADJOINT TECHNIQUE	.././.....	
3	BOUTY GUILLAUME	HOMME	ADJOINT TECHNIQUE	.././.....	
4	NOUAILHAGUET YOANN	HOMME	ADJOINT TECHNIQUE	.././.....	
5	JATIAULT FRANCK	HOMME	ADJOINT TECHNIQUE		

Part respective des femmes et des hommes (mention obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2021)

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	11	1
Agents du grade d'origine « promouvables »	5	0
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	5	0
Effectif du grade d'avancement	10	0

Avancement au grade d'adjoint technique principal de première classe

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	DUVAL DAVID	HOMME	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DEUXIEME CLASSE		01/12/2024
2	CLERCY ANTHONY	HOMME	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DEUXIEME CLASSE		01/12/2024
3	LEMACON JULIEN	HOMME	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DEUXIEME CLASSE		
4	OUDOT ALEXANDRE	HOMME	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DEUXIEME CLASSE		
5					

Part respective des femmes et des hommes (mention obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2021)

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	10	0
Agents du grade d'origine « promouvables »	4	0
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	4	0
Effectif du grade d'avancement	4	1

Avancement au grade d'Agent de maitrise Principal

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	DUBOIS LUDOVIC	HOMME	Agent de maitrise/..../....	01/12/2024
2/..../..../..../....
3/..../..../..../....
4/..../..../..../....

Part respective des femmes et des hommes (mention obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2021)

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	3	0
Agents du grade d'origine « promouvables »	1	0
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	1	0
Effectif du grade d'avancement	1	0

ARTICLE 2: Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de la Vienne qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522.26 du Code Général de la Fonction Publique.

Fait à La Villeguier du Clain, le 12 avril 2024
Le Président, Gilbert BEAUJANEAU



L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

- Notifié à l'intéressé(e) le

